

Les Chinois au Tibet

Laurent Deshayes

Membre du Centre de Recherches en Histoire Internationale et Atlantique (Université de Nantes)

En ce début du XXI^e siècle, les relations de la Chine et du Tibet semblent clairement définies car ce dernier est administrativement intégré à la République populaire de Chine avec un statut de région autonome. Pour des raisons de politique internationale contemporaine, le sujet reste pourtant des plus délicats car il pose la question de la dépendance ou de l'indépendance passée du Tibet. Si ces relations trouvent leur origine dans l'histoire médiévale de ce pays, avec les alliances matrimoniales entre les familles régnantes chinoises et tibétaines, elles ont pris un aspect particulier à partir du XVIII^e siècle. Déjà, leur principe était singulier ; il se transforma quand, au XIX^e siècle, le Tibet devint un enjeu international. Laurent Deshayes auteur d'une Histoire du Tibet, (Fayard, 1997), décrit pour nous l'évolution des relations sino-tibétaines dans toute leur complexité.

Naissance du protectorat impérial

Lors de la mise en place des seigneuries monastiques tibétaines (XI^e – XII^e siècle), les chefs religieux et les grandes familles nobles tissèrent des liens dits de « religieux-protecteur » selon lesquels chacun accordait à l'autre sa protection, l'un dans le domaine spirituel, l'autre dans le domaine matériel et politique. Par le jeu des rivalités qui ne tardèrent pas à naître, les monastères recherchèrent des protecteurs de plus en plus influents. La montée en puissance des Mongols gengiskhanides eut pour effet l'apparition, puis le resserrement des liens entre les grands chefs religieux tibétains et les seigneurs de la steppe. L'établissement de la dynastie mongole des Yuan en Chine, à la fin du XIII^e siècle, aboutit à la mise en place d'une relation « religieux-protecteur » entre les nouveaux maîtres de l'empire et les Sakyapas, l'une des plus importantes filiations spirituelles du haut plateau. Dès lors, avec des périodes de relâchement, ces liens subsistèrent par-delà les fluctuations politiques en Chine ou au Tibet. Surtout, ils ne furent jamais exclusifs : les monastères entretenaient le même type de relation avec les principautés himalayennes – principalement du Népal – de haute Asie, voire des régions tibétophones de Chine – comme, par exemple, l'ancien royaume de Jang Satham au nord-ouest du Yunnan.

L'avènement des Dalaï Lamas en 1642 eut lieu alors que les liens avec la Chine connaissaient une phase de relâchement. La dynastie des Ming (1368-1644) avait maintenu les relations entamées avec les Yuan, mais sans commune mesure avec eux. Par le biais de leur rôle de protecteur, les Yuan avaient redessiné la géographie administrative du Tibet ; les Ming s'en tinrent aux échanges symboliques. L'accession au pouvoir suprême du V^e Dalaï Lama en 1642, grâce au patronage des Mongols, fut contemporaine de la montée en puissance, puis de l'établissement de la dynastie manchoue des Qing (1644-1912). La convergence d'intérêts des empereurs chinois et des nouveaux maîtres du Tibet fit que les relations ne tardèrent pas à se resserrer. Le Dalaï Lama, pour sa part, avait besoin d'entretenir de bonnes relations avec ses voisins orientaux, dont la puissance

ne pouvait être négligée. Outre les liens spirituels qu'ils avaient déjà noués avec les Tibétains, les Manchous, quant à eux, devaient être en bon terme avec les religieux du haut plateau dont les réseaux monastiques s'étendaient sur l'ensemble de la haute Asie. Le Dalaï Lama fut donc rapidement invité à séjourner à Pékin, et sa visite de 1653 permit de mettre en place de nouvelles relations « religieux-protecteur ».

Affirmation et aléas du protectorat chinois

Le patronage manchou resta discret dans les décennies suivantes mais, à la faveur des rivalités qui opposaient les groupes mongols Qoshots et Dzungars autour du Tibet – dont chacun disait être le protecteur exclusif – Pékin parvint à s'immiscer dans les affaires tibétaines au point que l'empereur Kangxi, qui régna de 1661 à 1722, s'imposa comme le seul protecteur fiable et puissant du haut plateau en 1720. Au Tibet, l'affaire ne fut pas du goût de tous ; il fallut attendre l'issue d'une guerre civile pour que, en 1728, un gouvernement tibétain pro-chinois dirigé par un homme d'État remarquable, Polané (1689-1747), prit les commandes du pays. La Chine n'était plus un protecteur passif : deux fois, en 1706 et en 1728, Pékin avait ordonné l'exil du Dalaï Lama. La première fois parce que le VI^e Dalaï Lama (1683-1706) était trop peu orthodoxe et que son comportement, aux yeux de Pékin au moins, mettait en danger la stabilité de l'État ; la seconde fois, parce que la famille du VII^e Dalaï Lama (1708-1757) avait lutté contre les agents de la Chine impériale lors de la guerre civile. Le protecteur intervenait donc de manière très directe dans les affaires intérieures.

L'intérêt géostratégique de ces interventions ne peut être ignoré. Dès les premières années du XVIII^e siècle, deux grandes régions du Tibet ancien, formées de principautés vaguement liées à Lhassa, furent intégrées à la structure administrative provinciale de l'empire. Au nord-est du haut plateau, l'ancienne grande province tibétaine de l'Amdo devint celle du Kokonor, aujourd'hui essentiellement le Qinghai, et à l'est la grande province du Kham fut coupée en deux, une partie restant sous l'autorité de Lhassa, l'autre s'intégrant aux provinces du Sichuan et du Yunnan.

Cette volonté de transformer le rôle de protecteur, au sens initial, en une domination plus ferme se confirma à chacune des interventions de la Chine au Tibet lancées par Qianlong (règne 1735-1796), l'un des empereurs les plus brillants que la Chine ait portés. En 1750, un vaste soulèvement anti-chinois donna à Qianlong l'occasion d'envoyer son armée et d'imposer une série de réformes ; puis, dans les années 1780, de très graves troubles intérieurs entraînèrent l'invasion des armées Gurkhas, qui dominaient le Népal depuis 1768. L'intervention militaire chinoise permit d'imposer de nouvelles réformes, connues sous le nom de « règlement en 29 articles » (1793) qui plaçaient le Tibet dans le cadre d'un protectorat de fait.

Mais, en réalité, jamais Pékin n'exerça d'autorité à la hauteur de ses prétentions. Les réformes imposées, qui touchaient les rites funéraires comme la sélection des grands religieux réincarnés, ne furent jamais vraiment appliquées, soit par incompetence de l'empire et de ses agents, soit parce que les Tibétains s'y refusaient, et ce n'est pas faire une caricature que de dire que le seul élément tangible de la protection chinoise fut l'octroi de titres nobiliaires honorifiques aux grandes familles tibétaines. Sous une formulation qui se voulait plus concrète, le rapport traditionnel de « religieux-protecteur » restait inchangé dans les faits, une fois passés les armées chinoises et le vent réformateur. Au milieu du XIX^e siècle d'ailleurs, le gouvernement de Pékin ne considérait toujours pas le Tibet comme une province, encore moins comme une dépendance, mais au contraire, comme un pays à part entière dans lequel, pour le bien-être de la population, il entendait exercer une sorte de droit de regard de manière à sécuriser ses propres frontières.

À une exception près, tous les commissaires impériaux envoyés au Tibet au long du XIX^e siècle, ne furent que de représentants symboliques d'une tutelle toute aussi symbolique. Ils ne parlaient pas tibétain et leur nomination était pour eux une sorte d'exil pouvant leur permettre de revenir dans les bonnes grâces de Pékin. L'exception est connue des historiens de l'Asie : il s'agit de Qishan qui tenta de vaines négociations avec la Grande-Bretagne lors de la première guerre de

l'Opium dont l'aboutissement fut, on le sait, l'ouverture forcée de la Chine au commerce occidental lors du traité de Nankin de 1842. En 1844, il fut envoyé au Tibet autant pour le punir de n'avoir pas su empêcher les manœuvres britanniques, que pour lui offrir une chance de se racheter aux yeux de Pékin. Ce fut Qishan qui ordonna l'expulsion du Tibet des Lazaristes français Huc et Gabet en 1846, dont le voyage en Mongolie et au Tibet reste l'un des plus célèbres. Qishan intervint aussi directement dans les affaires politiques en obtenant du Panchen Lama, l'un des plus importants chefs religieux du haut plateau, qu'il accepte temporairement d'être régent à l'heure où le Tibet connaissait de sérieux troubles intérieurs.

Vers l'intégration

C'est à la faveur des rivalités des puissances occidentales autour de l'Asie que la Chine parvint à gagner une place de choix dans la question tibétaine. Depuis au moins le XVIII^e siècle, et jusqu'au milieu du XIX^e siècle, la Russie, la Grande-Bretagne et la France manœvrèrent à coup de guerres, de traités et d'intrigues pour se tailler des domaines d'influence sur le continent asiatique. Dans les années 1860-1880, les positions étaient assez claires : la Grande-Bretagne contrôlait le sous-continent indien et était bien implantée en Chine ; la Russie pesait sur l'Extrême-Orient sibérien, l'Asie centrale et les territoires mongols ; la France, enfin, contrôlait la péninsule indochinoise et était en bonne position en Chine du Sud. Mécaniquement, le Tibet se trouva à la croisée des empires britannique, russe et chinois.

La volonté obtuse du gouvernement tibétain de ne pas entrer en relation avec la Grande-Bretagne facilita la prise de position chinoise dans le problème de la délimitation des frontières entre le Tibet et le petit royaume du Sikkim, intégré de fait à aux Indes britanniques depuis 1860. Par le traité anglo-chinois sur le Sikkim de 1890, la Chine était reconnue comme suzeraine du Tibet. Dès lors, et jusqu'en 1914, les traités internationaux signés entre les trois géants asiatiques – Chine, Russie et Grande-Bretagne – placèrent le Tibet en position de dépendance. Concrètement, ce ne fut pourtant qu'après l'invasion du Tibet par la Grande-Bretagne, en 1903-1904, que Pékin décida d'une politique visant à l'intégration du pays ; d'abord le Tibet oriental à partir de 1905 puis, à partir de 1907-1908, le Tibet central.

La Révolution républicaine chinoise de 1911 remit tout en cause : la chute de la dynastie manchoue des Qing en 1912 ne permit plus de faire valoir l'argument de la relation « religieux-protecteur ». En outre, le XIII^e Dalaï Lama (1876-1933), qui avait toujours refusé une quelconque allégeance à la Chine en dehors de cette relation particulière, saisit l'occasion pour rompre tout lien avec Pékin, dont les armées furent chassées sans ménagement du haut plateau. Les accords de Simla, négociés en 1914 entre la Grande-Bretagne, le Tibet et la Chine constituèrent une nouvelle étape : le refus du gouvernement chinois de ratifier le texte que son délégué républicain avait paraphé rendit au Tibet son indépendance de fait.

Jusqu'en 1950, le pays vécut à l'abri de toute ingérence et, malgré le retour à Lhassa d'une délégation permanente chinoise, contrebalancée par son équivalent britannique, la Chine républicaine n'eut aucune espèce d'autorité dans les affaires tibétaines. Le Tibet s'affirma même comme une puissance militaire non négligeable en vainquant à deux reprises les armées chinoises, en 1918 puis au début des années 1930.

La révolution communiste de 1949 et son puissant nationalisme donnèrent à la Chine un nouvel élan dont le Tibet fut bientôt la victime. À une rapide guerre frontalière en 1950, succédèrent de nouveaux accords, dits « en 17 points » de 1951, qui permirent à Pékin d'installer ses administrateurs et son armée sur le haut plateau, sous le regard passif des grandes puissances et des instances internationales, comme l'ONU.

L'histoire du Tibet entra alors dans une phase nouvelle à tous égards. Comme la Chine communiste ne pouvait faire abstraction du système religieux tant il imprégnait la société, les grands personnages, dirigeants de lignées spirituelles ou de grands monastères, furent intégrés aux débats réformateurs, au moins sur le papier. Le XIV^e Dalaï Lama en personne, le Panchen Lama

et quelques autres furent désignés à la tête d'un comité dont l'objectif était de donner au Tibet, en 1956, un statut de région autonome. Les distinctions ne furent que formelles : en réalité, la Chine et principalement les militaires de « l'armée populaire de libération » tenaient les principaux rouages de l'exécutif. La révolte anti-chinoise débuta dans l'est, dans les régions tibétophones contrôlées par Pékin depuis le XVIII^e siècle : les réformes agraires et la politique anti-religieuse poussèrent les habitants à l'insoumission. La rébellion gagna ensuite le Tibet à proprement parler, et s'acheva en mars 1959 par le soulèvement de Lhassa et la fuite du Dalaï Lama vers l'Inde.

Malgré la condamnation de l'ONU qui, à deux reprises, en 1959 et 1961, adopta des résolutions dénonçant les violations des droits de l'homme dont les Tibétains étaient l'objet, la Chine accéléra sa politique d'intégration. Si la dimension féodale de la société avait déjà largement disparu – ce dont personne ne s'était plaint – le caractère religieux fut respecté encore un temps, mais en apparence seulement. Le Panchen Lama, seul haut dignitaire resté sur place, dénonça les abus et la dictature qui se mettaient en place ; il fut arrêté, incarcéré, puis mis en résidence surveillée de 1964 à 1978. Quant aux autres, ils furent pour la plupart contraints à reprendre la vie laïque. La révolution culturelle, de 1966 à 1976, acheva de réduire presque à néant l'identité religieuse et sociale du Tibet.

Il fallut attendre les années 1980 pour voir apparaître les premiers signes de libéralisation, en liaison directe avec l'évolution de la politique intérieure chinoise depuis la mort de Mao Tsé Toung en 1976. Quelques monastères furent reconstruits, la vie religieuse de nouveau autorisée – sous contrôle toutefois –, la culture tibétaine – langue, traditions – de nouveau transmise, et les frontières s'ouvrirent aux exilés comme aux premiers touristes occidentaux. La rébellion, qui n'avait jamais vraiment cessé, reprit vraiment à partir de 1987 avec les monastères pour foyers. En 1989, la mort du Panchen Lama, qui venait de nouveau d'apporter son soutien à la défense de l'identité tibétaine, puis l'octroi du prix Nobel de la Paix au Dalaï Lama ravivèrent et les espoirs d'une solution internationale, et les mouvements de révolte.

Sinisation et répression

Durant les années 1990 et depuis lors, la situation n'a guère évolué favorablement. La Région autonome du Tibet, du moins les grandes villes – Lhassa, Shigatsé, Gyantsé, Chamdo – est de plus en plus sinisée démographiquement et culturellement. Économiquement, le sous-sol est largement exploité – pétrole, or... – les forêts sont surexploitées, au détriment d'une biodiversité déjà très fragile mais à l'avantage des grandes sociétés forestières chinoises. Militairement, le haut plateau occupe une place fondamentale dans la stratégie chinoise en lui offrant un fantastique terre-plein dominant le sous-continent indien. Politiquement, avec des va-et-vient entre apparente tolérance et vagues de répression, la chape reste pesante. Quelques grandes figures charismatiques de l'insoumission commencent à être connues hors du Tibet, comme Tanag Jigmé Zangpo qui a été libéré en mars 2002 après presque quarante ans d'incarcération, ou bien encore la nonne Ngawang Sangdröl, emprisonnée pour la première fois en 1987 à l'âge de dix ans, et qui purge aujourd'hui une peine cumulée de vingt-trois ans. Religieusement, la pratique populaire est toujours sous un étroit contrôle, et la vie monastique est rendue très difficile par une politique de quota et par un contrôle sévère des moines, qui peuvent être expulsés ou incarcérés au moindre doute quant à leur fidélité à la Chine communiste. Enfin, l'intégration du Tibet à la Chine est en passe de franchir une nouvelle étape avec la construction d'une voie de chemin de fer reliant Lhassa au nord-ouest du pays.

L'histoire récente des relations sino-tibétaines est donc faite d'ombres et de lumières. Aux empereurs protecteurs, qui pour certains étaient les disciples des maîtres spirituels tibétains, ont succédé des hommes politiques beaucoup plus conscients des intérêts multiples offerts par le haut plateau. Bénéficiant au Tibet des « traités inégaux » par ailleurs dénoncés pour le reste de la Chine, Pékin peut aujourd'hui faire valoir les droits qui lui ont été reconnus de fait par les puissances occidentales. La domination chinoise, condamnée par l'opinion internationale, a certes apporté un mieux être matériel en bien des endroits – soins, hygiène, communications... – mais cela s'est fait au détriment des spécificités tibétaines qui, peut-être, risquent d'être reléguées au

rang des folklores des « minorités nationales » chinoises.

Laurent Deshayes

Septembre 2002

Copyright Clio 2021 - Tous droits réservés

Bibliographie



Histoire du Tibet
Laurent Deshayes
Fayard, Paris, 1997